

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

COMMENT VOTER PAR VOIE ÉLECTRONIQUE ?

Comment se procurer les documents relatifs à l'Assemblée Générale (rapports, comptes 2016) ?

La brochure d'information complète est disponible sur le site de vote par Internet accessible via anpere.fr, sur votre Espace Personnel ou peut vous être envoyée sur simple demande.

Connectez vous sur anpere.fr et cliquez sur «Je vote par Internet»

Assemblées Générales

JE VOTE PAR INTERNET
Et je fais une bonne action !



En choisissant de voter par Internet, votre association et l'association AXA Atout Cœur s'associent pour faire un don de 1 € par vote à l'association France Alzheimer.



Notre partenaire AXA s'engage à nos côtés

Depuis plus de 25 ans, l'association AXA Atout Cœur permet aux collaborateurs d'AXA de participer à des actions de lutte contre l'exclusion, de protection de l'environnement et d'éducation à la prévention des risques.

1^{ère} étape : remplissez les champs demandés
- le nom de famille en majuscules uniquement
- identifiant tel que figurant sur votre convocation

Un mot de passe vous sera envoyé sur votre adresse courriel

2^{ème} étape : accédez au site de vote sécurisé
Remplissez les champs demandés
- identifiant inscrit sur votre convocation
- le mot de passe qui vous aura été envoyé par courriel

À vous de voter !

anpere.fr

RETRAITE - ÉPARGNE - PRÉVOYANCE - DÉPENDANCE
ANPERE-ANPERE Retraite - 103 / 105 rue des Trois Fontanot
Immeuble AXE Etoile - 92000 Nanterre
Tél. : 01 55 17 39 41 - Mail : anpere.contact@anpere.fr

ANPERE
association d'assurés
+ de vie dans l'assurance-vie

ANPERE
RETRAITE
groupement d'assurés

FOIRE AUX QUESTIONS

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES - MERCREDI 7 JUIN 2017
Espace du Centenaire (Maison de la RATP) 189 rue de Bercy - 75012 Paris

Quel est le rôle d'ANPERE et d'ANPERE Retraite ?

La mission des associations ANPERE et ANPERE Retraite est de souscrire des contrats d'assurance-vie associatifs, répondant à vos besoins pour la protection de votre famille, de votre patrimoine et la préparation financière de votre retraite et de votre succession. Elles vous représentent auprès de l'assureur. En choisissant un contrat d'assurance-vie souscrit par ANPERE auprès d'AXA France, vous avez rejoint la première association d'assurés en France*.

Les contrats souscrits par ANPERE et ANPERE Retraite auprès d'AXA France vous permettent de bénéficier des dernières innovations en termes de gestion financière, de supports d'investissements et de garanties.

Comment peut-on se procurer les statuts ?

Les statuts d'ANPERE et ANPERE Retraite sont disponibles sur le site Internet des associations (www.anpere.fr) dans la rubrique « Mon association / Les statuts ». Ils sont également disponibles sur simple demande adressée au siège de l'association par téléphone ou mail.

*partenaire d'un assureur traditionnel

L'association

- ➔ 1^{ère} association d'assurés de France*
- ➔ 1,3 million d'adhérents
- ➔ 30 milliards d'euros d'en-cours
- ➔ 100 000 nouvelles adhésions par an

Quelle est la composition des Conseils d'Administration d'ANPERE et ANPERE Retraite ?

La composition des Conseils d'Administration est consultable sur le site Internet des associations (www.anpere.fr) dans la rubrique « Mon association / Les conseils d'administration » ou sur simple demande par téléphone ou courriel. Les administrateurs indépendants représentant plus de la moitié du conseil, perçoivent une indemnité proportionnelle à leur implication dans le cadre d'une enveloppe globale validée par l'Assemblée Générale.

+ de vie dans l'assurance-vie
ANPERE et ANPERE Retraite
sont des associations d'assurés partenaires d'AXA

anpere.fr
@anpere_asso

LES CONTRATS

Pouvez-vous m'envoyer un relevé de situation de mon contrat ? Je souhaiterais avoir plus de détails sur mon contrat.

Nous vous rappelons que l'association ANPERE n'est pas chargée de la gestion de vos contrats et que votre assureur vous informe tous les ans de la situation de votre contrat.

➔ Nous vous invitons, pour toute question complémentaire concernant directement ceux-ci, à **contacter votre interlocuteur AXA habituel** ou à défaut la Direction Générale Régionale d'AXA.

➔ **Vous pouvez également adresser un courrier** à l'adresse suivante :
AXA France
Direction du Service Clients
313, Terrasses de l'Arche
92727 Nanterre cedex.



J'ai parfois du mal à joindre mon conseiller AXA. Que puis-je faire ?

Le dispositif de services est au cœur de l'engagement d'AXA pris vis-à-vis d'ANPERE et de chacun de ses adhérents. À ce titre, la disponibilité des interlocuteurs AXA est une priorité pour l'assureur.

Si, dans certains cas, cette disponibilité ne répondait pas à vos attentes, vous pouvez vous rapprocher de la Direction Générale Régionale dont vous dépendez ou adresser un courrier à la Direction des Réseaux d'AXA France à l'adresse suivante :
313, Terrasses de l'Arche
92727 Nanterre Cedex.

VOTRE ESPACE CLIENT

Vous pouvez consulter vos contrats et vos informations personnelles en direct (sauf exception pour certains anciens contrats) **en vous connectant à l'espace sécurisé du site AXA.FR** (identifiant et mot de passe sont nécessaires). **Vous pourrez aussi y effectuer des e-versements en toute sécurité.**

MON AXA

L'application mobile Mon AXA a été conçue pour vous simplifier la gestion de vos contrats, et l'accès aux services AXA depuis vos mobiles ou tablettes.

LES ATOUTS DU CONTRAT ASSOCIATIF

L'association participe à l'élaboration du contrat pour le compte de ses adhérents. Le contrat associatif est **le seul contrat** qui permet de faire évoluer, en concertation avec l'assureur, les conditions contractuelles (garanties, gamme financière, conventions de gestion...) et ce, **dans l'intérêt de l'ensemble des adhérents.** En facilitant son évolution, l'association permet d'adapter le contrat au contexte économique et financier.

anpere.fr

Comment puis-je bénéficier de ces avantages ?
En créant mon **Espace Personnel sur anpere.fr**



Si la vocation d'ANPERE est de vous faire bénéficier des atouts du contrat associatif, votre association souhaite aussi vous faire profiter d'un ensemble d'informations et d'avantages exclusifs. C'est dans cet esprit qu'elle a créé le PACK ANPERE.



Créez votre compte sur **anpere.fr** en quelques clics et bénéficiez à la fois de nombreuses actualités dans les domaines du droit ou de la santé, ou encore des avantages exclusifs négociés auprès de nos partenaires.
Pensez aussi à notre newsletter mensuelle !

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Pourquoi ne fournissez-vous pas d'enveloppe T pour les réponses dans le cadre des Assemblées Générales ?

L'expérience a prouvé que la mise à disposition d'enveloppes T pour le vote par correspondance entraîne des retours intempestifs, sans rapport avec l'Assemblée Générale, et donc des coûts supplémentaires préjudiciables à l'ensemble des adhérents.
Parallèlement au vote par courrier, nous avons mis en place depuis plusieurs années le **vote par Internet**, modalité complémentaire pour prendre part, à moindre frais, à la vie de votre association. **Cela permet également de faire une bonne action car, chaque année, les votes par Internet contribuent à aider une association caritative.**

Pourquoi organiser les Assemblées Générales à Paris cette année ?

Contrairement à beaucoup d'autres associations d'assurés, nous avons décidé d'organiser nos Assemblées Générales annuelles en région pour pouvoir venir régulièrement à la rencontre de l'ensemble de nos adhérents, vous permettre de participer physiquement à celles-ci et échanger directement avec les administrateurs. Après Lyon et Toulouse nous nous retrouverons à Paris avant de continuer notre tour de France. Dans le cas où vous ne pouvez pas vous déplacer, tout est mis en œuvre pour faciliter votre participation par correspondance, que ce soit par courrier ou par Internet.